

BRANCHEMENT DES SERVICES À UNE RÉSIDENCE

ÉTAPE PAR ÉTAPE

La Municipalité propose ce document de référence «étape par étape» pour accompagner les citoyens dans le processus de branchement des services à leur résidence. Veuillez faire les adaptations nécessaires en fonction de votre situation personnelle.

1. Choisir un plombier

Nous vous invitons à consulter vos voisins ou Internet pour le choix du plombier.

Avec le plombier et en fonction de la localisation de votre sortie d'eau sanitaire (fosse septique) et de l'entrée de votre approvisionnement en eau (puits), vous devez déterminer **où se feront les entrées d'eau (aqueduc) et les sorties d'égout** à votre résidence.

Lorsque déterminé, vous devez en aviser le surveillant de chantier de la Municipalité. Votre plombier devra **fournir un croquis** au surveillant de la Municipalité (le croquis devra être signé par vous).

2. Choisir un entrepreneur

Vous devrez aussi vous choisir un entrepreneur qui effectuera **les travaux d'excavation** pour brancher les tuyaux d'aqueduc et/ou d'égout, de l'emprise de la rue à votre résidence. Le plombier s'occupe de la connexion de ces tuyaux à vos équipements à l'intérieur de la résidence (notamment le compteur d'eau).

L'entrepreneur en excavation sera aussi en mesure de combler la fosse désaffectée ou de la retirer. Toutefois, la fosse septique devra être préalablement vidangée.

Référez-vous au point 5b pour les détails concernant la désaffectation de votre fosse septique.

3. Faire la demande de permis

Vous pouvez effectuer **la demande de permis** pour le raccordement aux services d'aqueduc et/ou d'égout dès que vous avez mandaté votre entrepreneur. Toutefois, le permis ne pourra être délivré avant la fin des travaux municipaux et l'acceptation de ceux-ci par la Municipalité.

Vous devez remplir une demande de permis de raccordement pour le branchement de votre résidence aux nouveaux réseaux d'aqueduc et/ou d'égout sanitaire.

Vous pouvez effectuer cette demande en ligne sur le site internet de la Municipalité ou encore, au bureau du Service de l'urbanisme et du développement durable. Le ou la propriétaire ou copropriétaire doit signer la demande.

Il faut prévoir des frais de **1 000 \$*** pour l'analyse du permis pour le raccordement au service d'aqueduc et **500 \$*** pour l'analyse du permis pour le raccordement au service d'égout sanitaire. Ces montants sont payables lors du dépôt de la demande. Les modes de paiement acceptés sont : chèque, paiement direct et carte de crédit.

Nous avons préparé une procédure étape par étape avec captures d'écran pour vous aider à remplir votre demande de permis en ligne, que vous trouverez à l'annexe 1.

Note importante : Si les travaux de raccordement à l'aqueduc et/ou à l'égout sont réalisés entre le 1er décembre et le 15 avril, il faudra prévoir la procédure hivernale. Un dépôt de garantie de 1000 \$ sera à prévoir. Voir la procédure hivernale en détails à l'annexe 2.

Site Internet : www.lac-beauport.quebec (cliquez sur le bouton **Permis en ligne** en haut de la page d'accueil).

4. Déterminer la date des travaux de raccordement

Lorsque vous recevez vos permis de raccordement, vous devez, en collaboration avec votre entrepreneur en excavation et votre plombier, **déterminer une date pour la réalisation des travaux de raccordement**. Avant de procéder à l'enfouissement des raccords d'aqueduc, vous devrez communiquer avec la Municipalité au moins 48 heures avant, sur les heures de bureau, afin de céder une inspection (418 849-7141, poste 243).

5a. Désaffectation de votre puits

Dans l'éventualité où vous n'utiliserez plus votre puits artésien, le règlement provincial sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.6) vous **oblige à le désaffecter** lorsque le pompage est interrompu pour plus de 3 ans. Vous devrez prendre contact avec un professionnel pour réaliser ces travaux.

5b. Désaffectation de votre fosse septique

Tel que mentionné à l'étape 2, votre entrepreneur en excavation sera en mesure de combler la fosse désaffectée ou de la retirer. Avec l'entrepreneur en excavation, vous devrez céder la date pour faire **la vidange de désaffectation de la fosse septique**. Il est recommandé de

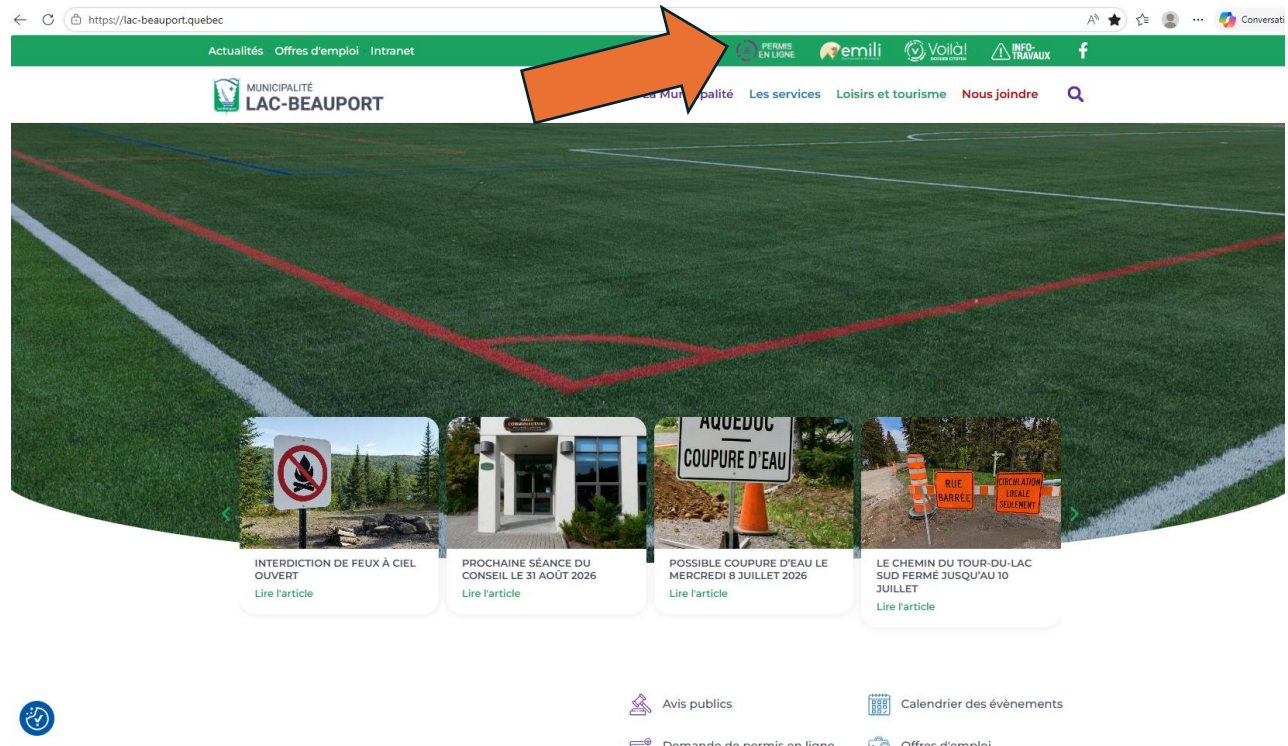
faire la vidange de désaffectation le même jour que l'excavation. Vous devrez communiquer avec la Municipalité pour cédule cette vidange au 418 849-7141, poste 243, sur les heures de bureau.

Une dernière vidange de la fosse est obligatoire avant sa désaffectation. Des frais d'au moins **380 \$*** sont à prévoir. Il y a un supplément de **80 \$*** si la dernière vidange est effectuée entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} mai.

*** Tarifs pour 2026, sujets à changement.**

ANNEXE 1

DEMANDE DE PERMIS POUR RACCORDEMENT À UN SERVICE



NOUVELLE DEMANDE

Veuillez choisir le type de demande désiré.



Permis

Demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation





DEMANDES EN LIGNE

Nouvelle demande

Suivi d'une demande

© 2026 PG Solutions. Tous droits réservés.
Confidentialité - Avis légal

← Recommencer la demande

NOUVELLE DEMANDE - PERMIS

Préc.

Choix du type

Aide

Vous avez la possibilité de rechercher par mots clés.

Rechercher par mots clés

- 1 - Rénovation bâtiment résidentiel et/ou commercial
50,00 \$
- Abattage
Gratuit
- Abattage d'arbre artisanal
Montant variable
- Abattage d'arbre commercial
Montant variable
- Abri forestier - Cabane à sucre - Camp forestier
Montant variable
- Agrandissement - bâtiment accessoire
Montant variable
- Agrandissement bâtiment principal
Montant variable
- Ajout d'un logement d'appoint
Montant variable
- Cabanon - remise
Montant variable
- Changement d'usage
Montant variable

- Montant variable
- Mur de soutènement
Montant variable
- Nouvelle construction accessoire (galerie, patio, deck, sans lien avec une piscine)
50,00 \$
- Nouvelle installation septique
Montant variable
- Ouvrage de captage (puits artésien)
Montant variable
- Piscine - Spa de plus de 2 000 litres
Montant variable
- Quai
Montant variable

- Raccordement aux services municipaux (Aqueduc/Égout)
Montant variable

Délai

Le délai de traitement de ce type de permis est de 30 jours.

Réglementation

Le délai approximatif de traitement de ce type de permis est de 30 jours.

Documents requis

- Plan d'implantation

Continuer →

- Relais rustique
Montant variable
- Remplacement d'une piscine hors terre par une autre piscine hors terre (même dimension ou moindre)



DEMANDES EN LIGNE

Nouvelle demande

Suivi d'une demande

© 2026 PG Solutions. Tous droits réservés.
Confidentialité - Avis légal

← Recommencer la demande

NOUVELLE DEMANDE - PERMIS

Type : Raccordement aux services municipaux (Aqueduc/Égout)

① Infos

Étape 1 de 6
Préc. **Propriété visée par la demande** Aide

Emplacement

Rechercher par
Adresse Matricule N° de lot

N° civique * Suffixe App. ou local

Voie publique *

Commencez à taper...

Rue, avenue, boulevard, chemin, route, etc.

* Champs obligatoires

Continuer →



DEMANDES EN LIGNE

Nouvelle demande

Suivi d'une demande

© 2026 PG Solutions. Tous droits réservés.
Confidentialité - Avis légal

Étape 1 de 6
Préc. **Propriété visée par la demande** Aide Suiv.

Emplacement

Rechercher par
Adresse Matricule N° de lot

N° civique * Suffixe App. ou local

65

Voie publique *

TOUR-DU-LAC

Rue, avenue, boulevard, chemin, route, etc.

Propriétaire

Propriétaire *

MUNICIPALITE DE LAC-BEAUPORT

Adresse *

65 CHEMIN DU TOUR-DU-LAC

Ville * Code postal *

LAC-BEAUPORT (QUEBEC) G3B 0A1

* Champs obligatoires

Continuer →





DEMANDES EN LIGNE

Nouvelle demande

Suivi d'une demande

© 2026 PG Solutions. Tous droits réservés.
Confidentialité - Avis légal

← Recommencer la demande

NOUVELLE DEMANDE - PERMIS

Type : Raccordement aux services municipaux (Aqueduc/Égout) [Infos](#)

Préc.

Étape 2 de 6
Identification du demandeur

[Aide](#)

Ce propriétaire est-il également le **demandeur**?

MUNICIPALITE DE LAC-BEAUPORT
65 CHEMIN DU TOUR-DU-LAC
LAC-BEAUPORT (QUEBEC) G3B 0A1

Le demandeur sera le contact de préférence pour cette demande.

Oui, continuer

Non, modifier



DEMANDES EN LIGNE

Nouvelle demande

Suivi d'une demande

© 2026 PG Solutions. Tous droits réservés.
Confidentialité - Avis légal

Préc.

Étape 2 de 6
Identification du demandeur

[Aide](#)

Demandeur

Veuillez vous assurer que les informations sont correctes, puis complétez les informations manquantes.

Type de demandeur *

Particulier

Entreprise

Nom *

MUNIC

Prénom *

DE LAC-BEAUPORT

Adresse *

65 CHEMIN DU TOUR

Ville *

LAC-BEAUPORT (QUEBEC)

Code postal *

G3B 0A1

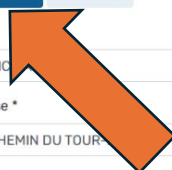
Courriel *

Confirmation du courriel *

Téléphone *

* Champs obligatoires

Continuer →





DEMANDES EN LIGNE

Nouvelle demande

Suivi d'une demande

© 2026 PG Solutions. Tous droits réservés.
Confidentialité - Avis légal

Étape 3 de 6
Détails de la demande [Aide](#)

Travaux

Description *

Vous devez obligatoirement saisir du texte.

Date de début * Date de fin prévue

Choisir une date... Choisir une date...

Valeur

Ne pas saisir les cents

Exécutant des travaux

L'exécutant des travaux est-il un entrepreneur licencié (No RBQ, No NEQ)? *

Oui Non

* Champs obligatoires

Continuer →

Enregistrer pour plus tard



DEMANDES EN LIGNE

Nouvelle demande

Suivi d'une demande

© 2026 PG Solutions. Tous droits réservés.
Confidentialité - Avis légal

Étape 3 de 6
Détails de la demande [Aide](#)

Travaux

Description *

Raccordement à l'égout et l'aqueduc

Date de début * Date de fin prévue

01/09/2026 01/12/2026

Valeur

Ne pas saisir les cents

Exécutant des travaux

L'exécutant des travaux est-il un entrepreneur licencié (No RBQ, No NEQ)? *

Oui Non

Exécutant des travaux

Adresse de l'exécutant

Ville Code postal





DEMANDES EN LIGNE

Nouvelle demande

Suivi d'une demande

[← Recommencer la demande](#)

NOUVELLE DEMANDE - PERMIS

Type : Raccordement aux services municipaux (Aqueduc/Égout)

[Infos](#)



Étape 4 de 6 Détails de la demande

[Aide](#)

Projet

Type de projet: *

☐ Raccordement -
Aqueduc

☐ Raccordement - Égout

☒ Raccordement -
Aqueduc & Égout

Continuer →

[Enregistrer pour plus tard](#)



DEMANDES EN LIGNE

Nouvelle demande

Suivi d'une demande

NOUVELLE DEMANDE - PERMIS

Type : Raccordement aux services municipaux (Aqueduc/Égout)

[Infos](#)



Étape 5 de 6 Documents et annexes

[Aide](#)

Documents

Veillez joindre les documents suivants à votre demande :

- Plan d'implantation



Glissez ou cliquez pour ajouter des fichiers
(maximum 1 fichier(s) - maximum 15 Mo par fichier)



Informations complémentaires

Si vous souhaitez ajouter des commentaires pour la Municipalité, veuillez les inscrire ci-dessous :

Continuer →

[Enregistrer pour plus tard](#)



DEMANDES EN LIGNE

[Nouvelle demande](#)

[Suivi d'une demande](#)

© 2026 PG Solutions. Tous droits réservés.
Confidentialité - Avis légal

Demandeur

DE LAC-BEAUPORT MUNICIPALITE
65 CHEMIN DU TOUR-DU-LAC
LAC-BEAUPORT (QUEBEC) G3B 0A1
urbanisme@lacbeauport.net

Description

Raccordement à l'égout et l'aqueduc

Communication

De quelle façon aimeriez-vous que la Municipalité communique avec vous lors du traitement de cette demande ? *

☒ Courriel ☐ Téléphone

☒ Je consens et je comprends que les renseignements personnels (Nom, prénom, courriel, adresse, téléphone) inscrits pour la soumission de cette demande, ne seront utilisés que pour les besoins exclusifs de suivi de cette demande. Aucune de ces données ne sera transmise à une solution ou une organisation tierce en dehors de l'utilisation spécifique aux services en ligne proposés par la ville. Pour demander la suppression de mes données personnelles, je pourrai adresser une demande au service des citoyens de la ville. *

☐ Le paiement du permis sera considéré comme la signature du permis. *

* Champs obligatoires

[Enregistrer pour plus tard](#)

[Soumettre](#)



DEMANDES EN LIGNE

[Nouvelle demande](#)

[Suivi d'une demande](#)

© 2026 PG Solutions. Tous droits réservés.
Confidentialité - Avis légal

[← Aller au suivi de la demande](#)

NOUVELLE DEMANDE - PERMIS

Type : Raccordement aux services municipaux (Aqueduc/Égout) [Infos](#)



Demande soumise

Votre demande a bien été soumise et sera traitée dès que possible. Veuillez utiliser les informations ci-dessous pour en faire le suivi. Vous recevrez également une copie de ces informations par courriel.

Nom de famille ou d'entreprise

MUNICIPALITE

Número de suivi

RA28DF

Merci d'utiliser les services en ligne de Municipalité de Lac-Beauport

[Commencer une nouvelle demande](#)

[← Aller au suivi de la demande](#)

Confirmation de réception de votre demande de permis



Lac-Beauport <ne-pas-repondre-Lac-Beauport@accesscite.net>

À Urbanisme

Répondre

Répondre à tous

Transférer



mer. 2026-07-08 14:18

En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.

Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

DEMANDE EN LIGNE



Confirmation de réception de votre demande de permis

Bonjour DE LAC-BEAUPORT MUNICIPALITE,

Votre demande a été reçue le 2026-07-08. Son traitement est en cours et vous recevrez une réponse dans les meilleurs délais. Veuillez noter le numéro ci-dessous pour pouvoir effectuer un suivi de votre demande.

Numéro de suivi: **RA28DF**

Nom de famille ou d'entreprise: **MUNICIPALITE**

Vous pouvez effectuer le suivi de votre demande soit en consultant notre site Internet en cliquant sur le bouton ci-dessous, soit en communiquant avec nous au **418-849-7141**.

[CONSULTER LA DEMANDE](#)

S.V.P. ne répondez pas à ce courriel, il vous a été envoyé par un système automatisé qui ne peut recevoir de messages.

Services aux citoyens de la Ville de Lac-Beauport

Changement au statut de votre demande de permis



Lac-Beauport <ne-pas-repondre-Lac-Beauport@accescite.net>
À Urbanisme

↳ Répondre

↳ Répondre à tous

→ Transférer



mer. 2026-07-08 14:41

En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.

Cliquez ici pour télécharger des images. Pour protéger la confidentialité, Outlook a empêché le téléchargement automatique de certaines images dans ce message.

Vous n'obtenez pas souvent d'e-mail à partir de ne-pas-repondre-lac-beauport@accescite.net. Pourquoi c'est important

DEMANDE EN LIGNE



Changement au statut de votre demande de permis

Bonjour DE LAC-BEAUPORT MUNICIPALITE,

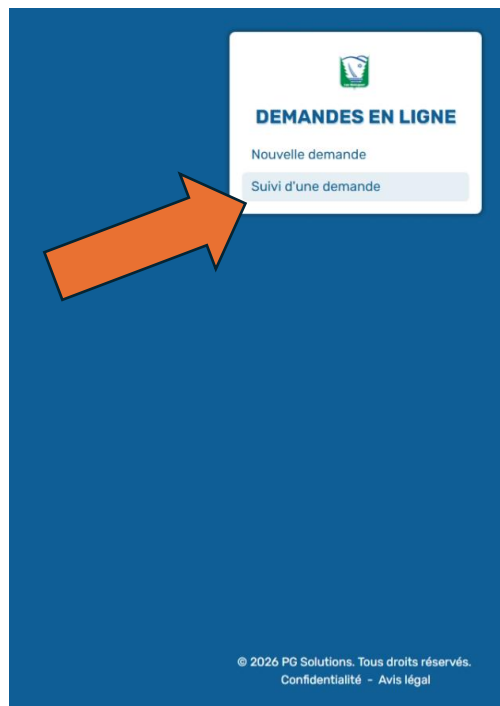
Le statut de votre demande numéro **RA28DF** a changé. Facture émise : La facture de votre demande de permis a été émise.

S.V.P. ne répondez pas à ce courriel, il vous a été envoyé par un système automatisé qui ne peut recevoir de messages. Vous pouvez consulter le suivi de votre demande directement sur notre site internet en cliquant sur le bouton ci-dessous ou en nous contactant au **418-849-7141**.

CONSULTER LA DEMANDE

Services aux citoyens de la Ville de Lac-Beauport

[ATTENTION: Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne pas cliquer sur les liens ou ouvrir les pièces jointes sans que vous reconnaissez l'expéditeur et que vous soyez certain que le contenu est sûr.]



SUIVI D'UNE DEMANDE

Veuillez entrer les informations demandées pour rechercher une demande.

Numéro de suivi *

Fourni dans le courriel confirmant la création de la demande

Rechercher par *

Nom de famille Nom d'entreprise

Nom de famille du demandeur

Rechercher



DEMANDES EN LIGNE

Nouvelle demande

Suivi d'une demande

SUIVI D'UNE DEMANDE

Veillez entrer les informations demandées pour rechercher une demande.

Numéro de suivi *

RA28DF

Fourni dans le courriel confirmant

Rechercher par *

Nom de famille Nom d'entreprise

MUNICIPALITE

Rechercher



DEMANDES EN LIGNE

Nouvelle demande

Suivi d'une demande

← Suivre une autre demande

DEMANDE RA28DF

Type : Raccordement aux services municipaux (Aqueduc/Égout)

Consulter la
demande initiale

Modifier la
demande initiale

RéceptionFacture émiseÉmission

8 juil. 2026, 14:38:53 - Facture émise

La facture 202600256 de votre demande de permis a été émise.

VOIR L'HISTORIQUE DÉTAILLÉ

Factures

Montant
1500,00 \$

Télécharger

\$ Payer en ligne

Demandeur

DE LAC-BEAUPORT MUNICIPALITE

VOIR LES COORDONNÉES

Description

Raccordement à l'égout et l'aqueduc

Début des travaux

1 septembre 2026

Emplacement

65 CHEMIN DU TOUR-DU-LAC



Municipalité de Lac-Beauport - Permis

65, chemin du Tour-du-Lac
Lac-Beauport (QC), G3B 0A1

Téléphone: 418-849-7141

Site Web: <https://lac-beauport.quebec/>

Modes de paiement acceptés



Référence: RA28DF-20260708144723

RA28DF **1 500,00 \$**
Paiement du permis pour le no de suivi : RA28DF

[Annuler et retourner au site de Municipalité de Lac-Beauport - Permis](#)

Payer par carte de crédit

• Numéro de carte

• Date d'expiration (MM/AA)

• CVV

Informations du détenteur de la carte

• Nom

• Courriel

urbanisme@lacbeauport.net

** Utilisé pour toute communication concernant le paiement.*

• Confirmer le courriel

urbanisme@lacbeauport.net

Payer

SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

Toutes les transactions effectuées sur ACCEO Transphere sont sécurisées. Tous les renseignements personnels que vous nous communiquez sont traités avec la plus grande confidentialité, conformément à notre politique.



ANNEXE 2

Procédures pour les branchements à l'aqueduc-égout entre le 1^{er} décembre et le 15 avril.

1. **Demander un permis** à la Municipalité au moins quinze (15) jours avant le début des travaux.
2. Le propriétaire devra s'assurer de **mandater un ingénieur**, lequel doit fournir à la municipalité la procédure des travaux avec un croquis détaillé, ainsi que garantir un suivi des travaux. L'ingénieur est le seul responsable pour la qualité des travaux, il doit faire une surveillance permanente ou mandater une personne qualifiée sur les lieux.
3. Une **garantie financière** au montant de mille dollars (1 000 \$) devra également être déposée à la Municipalité lorsque des travaux interviennent pendant la période hivernale. Cette garantie sera conservée par la Municipalité jusqu'à l'ouverture de l'entrée d'eau. Ladite garantie sera restituée au propriétaire si aucun problème n'est décelé, par la Municipalité, au niveau du réseau d'aqueduc.
4. **Matériel excavé** : S'assurer que les matériaux affectés par la gelée sont retirés de la tranchée et disposés dans un site autorisé afin qu'ils ne soient pas réutilisés.
5. **Aviser l'inspecteur** de la Municipalité de la date et l'heure des travaux de branchement, minimum 48 heures d'avance. Prendre note qu'aucun test d'étanchéité ne sera effectué durant cette période et que la Municipalité ne pourra être tenu responsable des fuites qui pourraient affecter la conduite.
6. **Branchement** : Faire le branchement à l'emprise de la municipalité dans un délai maximum de 3 heures. Si les températures se situent au deçà de -20 degrés Celsius, reportez le branchement.
7. **Matériaux de remblai** : Les matériaux utilisés doivent respecter les exigences de la norme BNQ 1809-300 Travaux de construction – Conduites d'eau potable et d'égout.

Note : La Municipalité se réserve le droit de vérifier la qualité des travaux et de tout matériaux et matériel utilisé.